



# Vigne

**N°20**  
**BILAN**  
**19/12/2023**



### Animateur filière

Marie-Hélène MARTIGNE  
Chambre d'agriculture  
de Gironde  
mh.martigne@gironde.chambagri.fr

### Suppléance :

Sarah DEROLLEZ  
Chambre d'agriculture  
des Pyrénées-Atlantiques  
s.derollez@pa.chambagri.fr

### Directeur de publication

Luc SERVANT  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
accueil@na.chambagri.fr

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

**Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine Vigne  
Edition Sud Aquitaine  
N°20 du 19/12/23 »**



Edition **Sud Aquitaine**  
(Départements 40/64)

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF  
[draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

## Bilan de campagne 2023

Ce bulletin est produit à partir **d'observations hebdomadaires voire ponctuelles** réalisées au cours de l'année 2023 sur les **parcelles du réseau**. S'il **donne** une **tendance de la situation sanitaire régionale**, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à votre parcellaire.

☞ **Les observations réalisées sur vos parcelles sont primordiales pour évaluer l'état sanitaire réel de votre vignoble.**

**Note :** Pour ce BSV, concernant les graphiques représentant l'évolution des maladies sur les parcelles du réseau, les **Fréquences d'Attaque Moyennes sur feuilles et sur grappes** sont calculées sur les parcelles atteintes par la maladie ou le ravageur.

### Lexique :

- **FAM : Fréquence d'Attaque Moyenne :** le rapport entre le nombre d'organes atteints (feuilles, fleurs ou grappes) et le nombre d'organes observés. Calculée sur les parcelles atteintes par la maladie ou le ravageur.

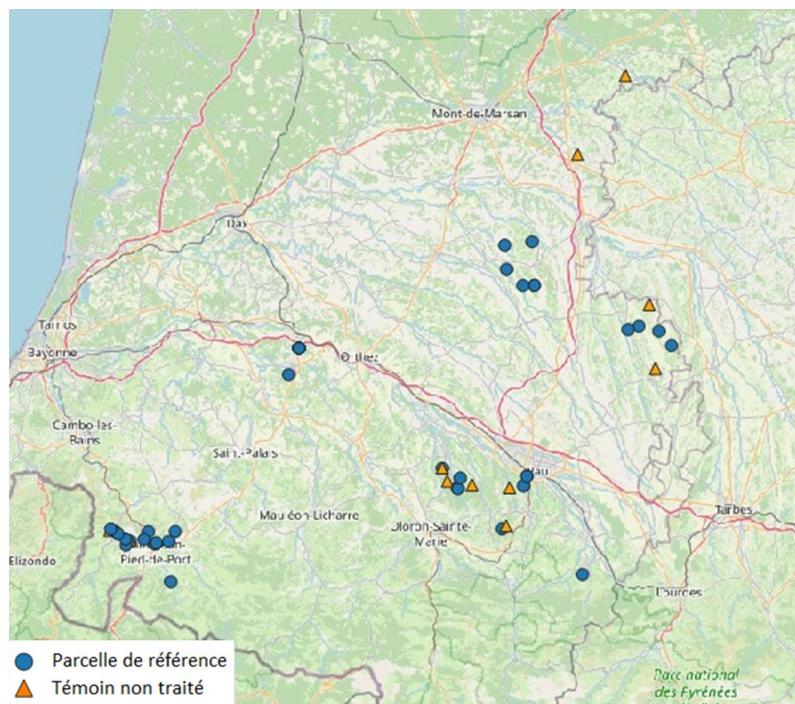
- **IAM : Intensité d'Attaque Moyenne :** le rapport entre la surface occupée par la maladie (les symptômes) et la surface de tous les organes observés (le feuillage ou les grappes). Calculée sur les parcelles atteintes par la maladie ou le ravageur.

☞ **Nous tenons à remercier tous nos partenaires qui se sont mobilisés nombreux malgré ce contexte sanitaire exceptionnel pour nous faire remonter les informations de terrain et qui nous ont permis d'enrichir le BSV.**

# Réseau d'observation

## • Réseau de parcelles fixes

Pour la campagne 2023, les observations ont été effectuées selon un protocole national harmonisé. Le réseau d'observation est composé de 53 parcelles fixes dont 41 parcelles de référence et 12 parcelles Témoins Non Traités (TNT). Ces parcelles ont été observées par 8 structures (voir en fin de message) issues du conseil, d'organisme et de la coopération.

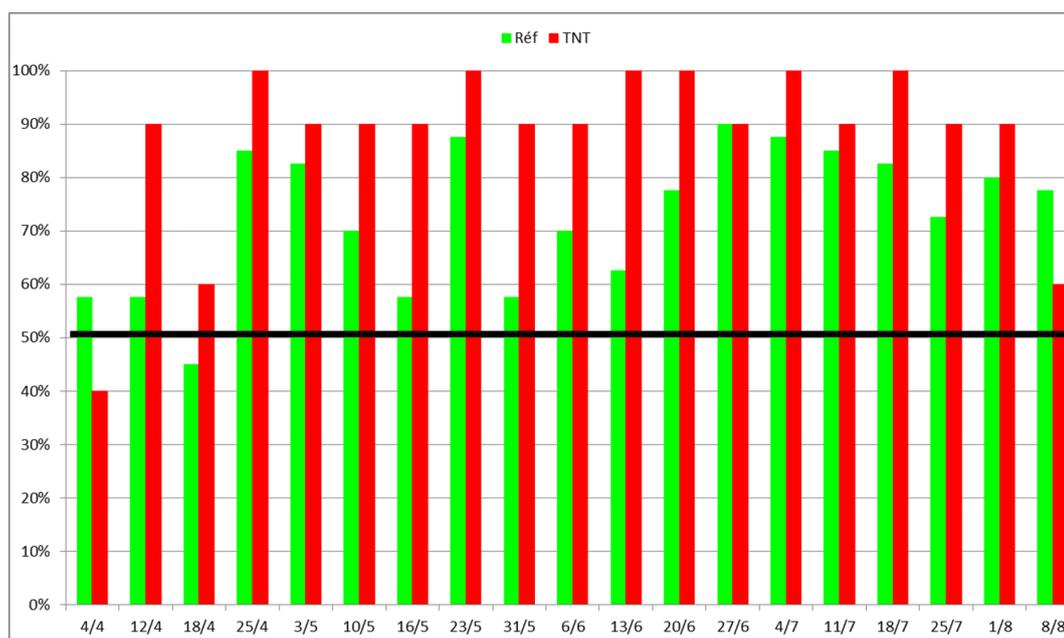


**Cartographie 1 : répartition des parcelles observées sur le Sud Aquitaine (réalisée par S. MIALON –FREDON NA)**

Nous constatons, cette année, que le réseau de parcelles observées s'est maintenu par rapport à l'année dernière.

A noter que lorsque les parcelles TNT sont très attaquées au cours de la saison, elles ne sont plus suivies.

➔ **La remontée des observations est un élément important pour la qualité de la rédaction du BSV.**

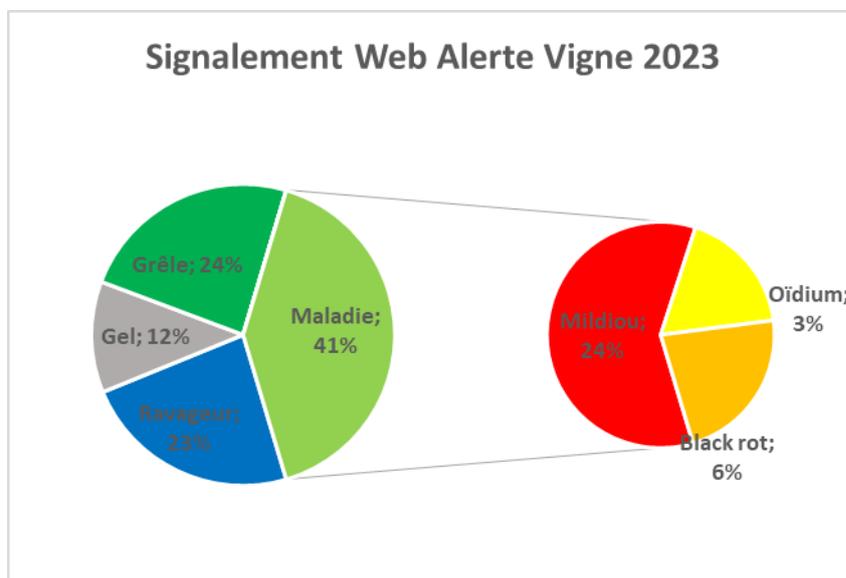


**Graphique 1 : Taux hebdomadaire de suivi des parcelles du réseau Sud-Aquitaine 2023.**

## • Réseau de parcelles flottantes

Le réseau est complété par des signalements de symptômes sur des parcelles dites " flottantes " par mail ou téléphone ou encore à l'aide de l'outil Web Alerte Vigne (WAVE). Le WAVE est accessible à tous depuis le site internet Epicure de l'IFV (<http://www.vignevin-epicure.com/index.php/fre/Saisie/Alertes>) ou sur smartphone (<http://www.webalertevigne.com/>).

Cette année, 218 signalements ont été effectués qui représentent pour 41% les maladies.



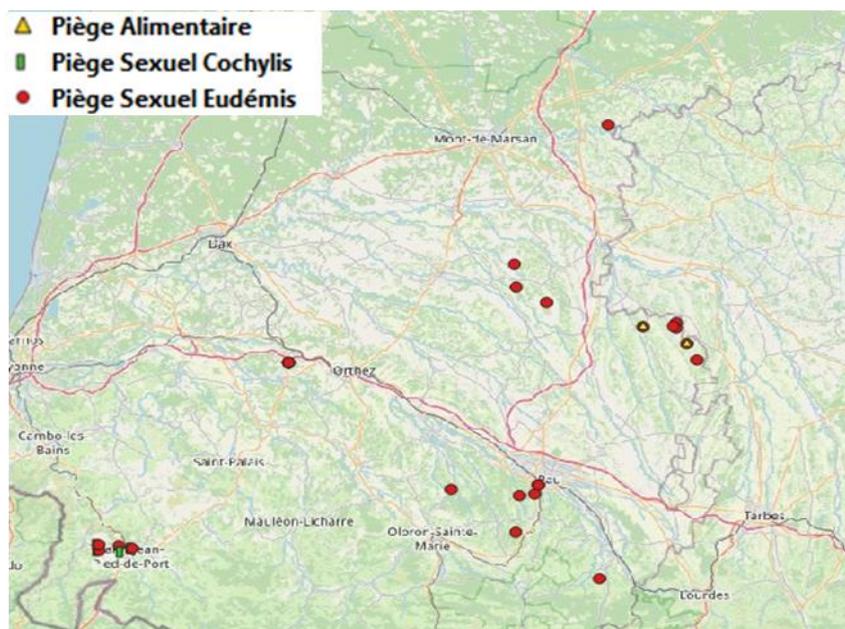
Graphique 2 : répartition des signalements sur la Nouvelle Aquitaine en 2023

## • Réseau de piégeage

Dans le cadre du BSV, la Fredon Nouvelle-Aquitaine anime un réseau de 49 pièges à phéromones répartis sur le Sud Aquitaine et relevés 2 à 3 fois par semaine par des viticulteurs ou des techniciens (CA40, CA64, cave de Crouseilles, Cave de Jurançon, SCA des Vignerons de Madiran, Syndicat des vins d'Irouléguy, FDSEA64).

Selon les secteurs et les problématiques locales, les pièges peuvent capter soit les papillons d'Eudémis soit ceux de Cochylys, ou les 2. Au total, le réseau compte 27 pièges Eudémis et 8 pour Cochylys.

En parallèle, 1 piège alimentaire a été mis en place sur le secteur de Madiran pour suivre les vols de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> générations d'Eudémis.



Cartographie 2 : répartition des pièges sexuels sur le Sud Aquitaine (réalisée par S. MIALON-FREDON NA)

Nous observons que le réseau de piégeage a légèrement diminué cette année.

# Bilan Climatologique

## • Climatologie mensuelle octobre 2022 à septembre 2023 :

L'étude climatologique est réalisée par une comparaison de la moyenne des relevés pour le millésime 2023 à une normale définie à partir des 17 dernières années précédentes sur les mêmes stations météorologiques.

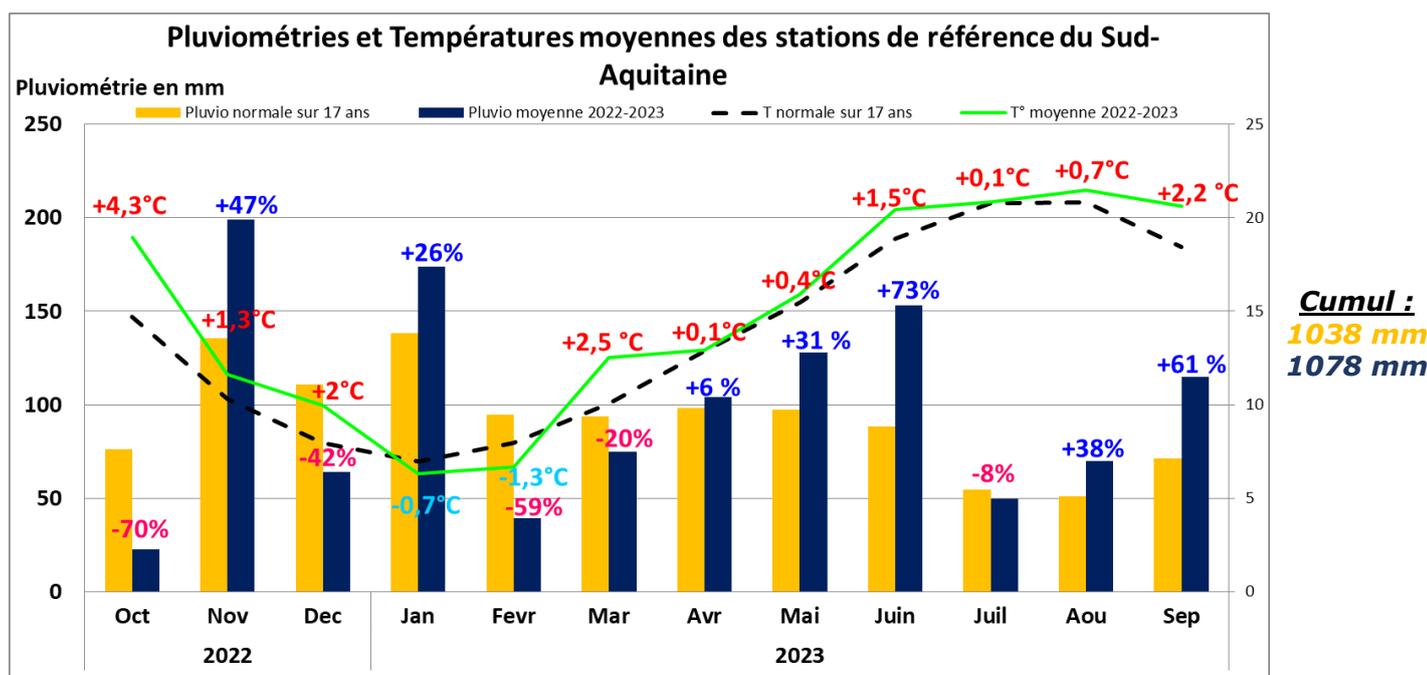
✓ **Automne chaud avec alternance de période déficitaire et excédentaire** : l'automne a été déficitaire en terme de pluviométrie sur les mois d'Octobre et de Décembre (avec un cumul global de -101 mm) mais qui a été entrecoupé par un mois de Novembre, quant à lui, excédentaire de 64 mm. Concernant les températures, elles sont restées très douces voire chaudes pour la saison notamment sur les mois d'Octobre et de Novembre avec une moyenne de +2,5°C.

✓ **Hiver froid puis chaud, excédentaire puis déficitaire** : Cette période hivernale a débuté par un mois de Janvier excédentaire (+36 mm) par rapport à la normale (sur 17 ans) tandis que les mois de Février et de Mars ont été déficitaires de - 74 mm. A noter que le temps froid a pu s'installer sur les 2 premiers mois (-1°C par rapport à la normale en moyenne) pour ensuite remonter au cours du mois de Mars où la chaleur s'est installée (+2,5°C).

✓ **Printemps excédentaire et chaud sur la fin** : Au printemps, la pluviométrie est redevenue excédentaire avec le retour des pluies régulières et fréquentes, notamment au mois de Mai et de Juin (cumul global de +101mm par rapport à la moyenne). Les températures sont restées, quant à elles, dans la normale pour ensuite devenir chaudes au mois de Juin.

✓ **Été poursuite d'une pluviométrie excédentaire et retour des fortes chaleurs à partir du 20/08** : cette chaleur s'est poursuivie sur le début de l'été avec la continuité des orages notamment vers le 20/06 jusqu'à début juillet. Le mois de juillet est resté, quant à lui, dans la normale. Toutefois, les pluies orageuses se sont poursuivies dès fin juillet et ponctuellement au cours du mois d'Août jusqu'à début septembre. A noter que des fortes chaleurs associés à des vents chauds ont été relevés sur la 2<sup>e</sup> quinzaine du mois d'Août et jusqu'à début septembre. Ceci a engendré de l'échaudage voire un marquage de stress hydrique localement et parfois jusqu'à un flétrissement des grappes.

Au final, il y a eu 40 mm de pluviométrie cumulée en plus sur l'année 2023 (d'octobre à septembre) par rapport à la moyenne des 17 dernières années.



Graphique 3 : Pluviométries moyennes et Températures moyenne d'octobre 2022 à septembre 2023 de 15 stations météorologiques du réseau Sud-Aquitaine

## • Accidents climatiques - Grêle

- **21/04**, un épisode de grêle a été enregistré sur les vignobles **d'Irouléguay et Béarn-Bellocq**. Il y a eu très peu de dégâts constatés.
- **12/05**, le Vignoble de **Jurançon** a été touché. Les dégâts sont restés limités sur feuille
- **entre le 25/05 et 28/05** :
  - Les **Landes** : un orage très localisé a été relevé sur l'Armagnac (Bourdalat et Hontanx) avec des dégâts parfois important, et 3 hectares ont été impactés dans le Vignoble de Tursan ;
  - **Madiran** : Arrosés et Monpezat et **Jurançon** : Lasseube.
- **entre le 5 et 12/06**, 2 épisodes sont signalés sur le vignoble des Landes : en Chalosse (zone autour de Hagetmau), puis en Tursan à Pécorade et Castelnaud Tursan. Les dégâts ont été parfois importants sur grappes.
- **le 9/06**, une commune a été touchée sur le vignoble de **Madiran** : Castetpugon. Les dégâts sont restés faibles.
- **le 20-21/06**, deux épisodes d'orage de grêle associé à du vent ont touché :
  - **vignoble d'Irouléguay** : pratiquement toutes les communes ont été concernées. En moyenne, les dégâts se sont situés aux alentours de 40% et pouvant aller parfois jusqu'à 100% de grappes impactées.
  - vignoble d'**Armagnac** : différentes communes tel que Bourdalat, Hontanx, Créon d'Armagnac,... ont été impactées. Des dégâts ont été observés à la fois sur feuille et sur grappe parfois de manière importante. Des rangs ont été pliés sous la force du vent.
  - vignoble de **Bellocq-Béarn** a été touché localement de 50 à 70%.
- **7/07** : une tempête a été relevée sur les vignobles de **Madiran** et au **sud de Tursan**. Localement, des rangs de vignes ont été, de nouveau, couchés.
- **23/07** : les appellations de **Jurançon et Madiran** ont été impactées.
  - Sur Monein, Lucq de Béarn et Parbayse : quelques dégâts ont été constatés sur vigne, avec parfois jusqu'à 30% de fréquence sur grappe et 2% d'intensité.
  - Sur Madiran, les communes touchées sont les mêmes que l'an dernier (Aydie ; Aurions-Idernes ; Mont-Disse, Tadousse, Cadillon), avec, localement, jusqu'à 90% de grappes touchées avec une intensité variable suivant les zones.

## Stades phénologiques

---

Avec un début printanier marqué par un mois de Mars chaud par rapport à la normale, le débourrement de la vigne a été plutôt précoce par rapport à la moyenne des 13 dernières années. Malgré des conditions climatiques plus ou moins favorables avec une pluviométrie régulières enregistrées, une légère avance au niveau des stades s'est maintenue. La floraison s'est passée en moyenne dans de bonnes conditions avec les remontées de températures. Toutefois, la coulure a été observée sur les Tannats et localement sur d'autres cépages ne permettant pas la fermeture complète de la grappe. Ensuite, le temps entre la fermeture de la grappe et le début véraison a semblé interminable, même si la date reste légèrement en avance par rapport à la moyenne. Cette légère avancée a continué à être observée et s'est ensuite accentuée jusqu'à la récolte par les fortes chaleurs enregistrées sur les 2 dernières quinzaines d'Août voire début de septembre. Ceci a pu marquer des vendanges très légèrement précoces.

Ces fortes chaleurs associées au vent ont pu toutefois occasionner localement un stress hydrique de la vigne. Un flétrissement des grappes a engendré un blocage de maturité notamment sur le vignoble de Tursan et parfois des pertes de récolte entre 10 et 15%. Tandis que pour le vignoble de Madiran, cela a permis une maturité précoce.



Pour rappel, ce suivi est réalisé par la FREDON Nouvelle-Aquitaine à partir de fragments de feuilles de vigne préalablement sélectionnés (porteuses d'œufs d'hiver) et mis en terre en début d'hiver sur 4 sites différents en Gironde : Entre-deux-Mers (Pompignac), Libournais (Montagne), Médoc (Parempuyre), Graves (Villenave d'Ornon). Et dès que les premières germinations sont observées en moins de 24 h, cela marque que les œufs d'hiver sont mûrs.

Les toutes premières et rares germinations ont été observées très tôt sur un des 4 sites (Villenave d'Ornon), soit sur le lot du 11/04. La semaine suivante (17/04), s'est rajouté le site de Parempuyre avec des premiers signes de germination. Le site de Pompignac a quant à lui bougé aux alentours du 24/04. Pour finir, tout début Mai, les œufs étaient murs sur le 4<sup>e</sup> et dernier site sélectionné (Montagne).

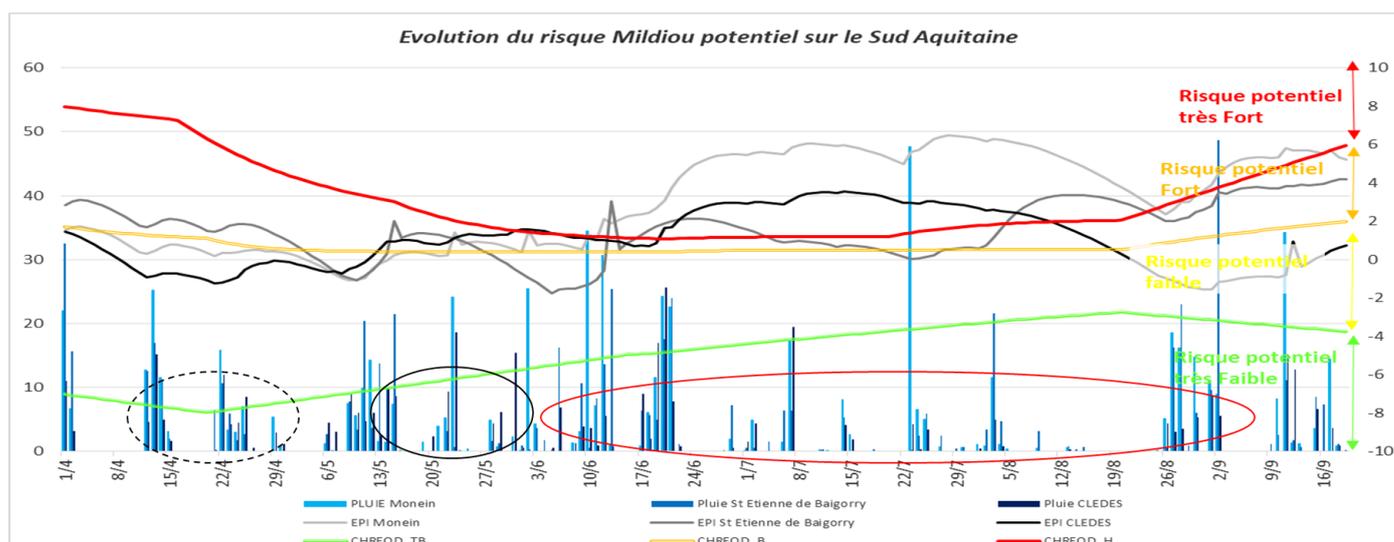
A noter que les germinations observées sont restées de faibles ampleurs.

➔ **Ces données sont indicatives des conditions de maturation locales des œufs de mildiou pour les 4 sites d'échantillonnage et ne peuvent pas être extrapolées in extenso à l'ensemble de l'Aquitaine. Les conditions climatiques particulières des parcelles sur la région peuvent entraîner un comportement différent des œufs de mildiou.**

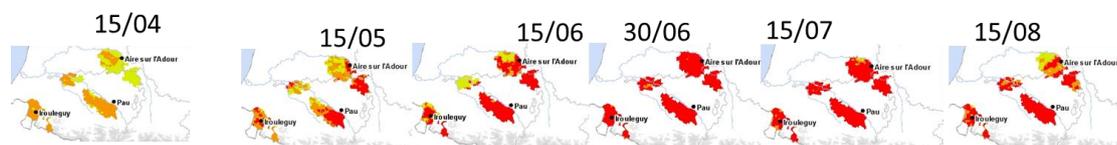
### Modélisation (source Epicure-IFV)

Le **risque potentiel définit le positionnement de l'Etat Potentiel d'Infection (EPI) par rapport à deux courbes** (Chréodes), Cf. Graphique 5. Ces dernières délimitent des aires correspondant à quatre classes qui définissent l'état du risque potentiel. Quotidiennement, une évaluation du risque potentiel est calculée sur l'ensemble du vignoble et permet l'obtention de cartes (Cf. cartographie 3).

Les cartes, ci-dessous, représentent l'extrapolation sur l'ensemble du vignoble.



**Graphique 5 : Evolution de l'EPI (Etat Potentiel Infection) Mildiou**



**Cartographie 3 : évolution du risque potentiel Mildiou durant la campagne viticole sur le Sud Aquitaine**

En début de campagne, le risque potentiel est à un niveau fort sur l'ensemble du vignoble hormis le vignoble de Madiran et une partie des Landes. Ensuite, les pluies enregistrées de Mai jusqu'à mi-juin ont fait basculer, l'ensemble du vignoble, à un niveau très fort sauf pour certaines zones des Landes et de Béarn Bellocq. Ces secteurs sont restés à un niveau faible de pression, compte-tenu de leur faible volume de pluies enregistrées. Cependant, les pluies orageuses parfois soutenues de la mi-juin à début août ont rapidement généralisé le risque potentiel à un niveau très fort. Ce dernier s'est maintenu jusqu'aux vendanges sauf pour une partie des Landes où le risque s'est affaibli.

## Evolution de l'épidémie selon le modèle

Selon le modèle, les tous premiers œufs sont mûrs aux alentours du 12/04. Ces indications sont corrélées avec le suivi de maturité des œufs par la Fredon Nouvelle-Aquitaine où les premières germinations ont été observées pour 1 site/4. Ces germinations ont engendré les premières contaminations pré-épidémiques. Fin Avril, la majorité des œufs étaient mûrs selon le modèle, en concordance avec les résultats de la Fredon (3 sites puis 4 ont été mûrs). Sur cette période, les premières contaminations épidémiques ont pu être détectées principalement sur les zones où le risque était fort avec une pluie de 2 à 3 mm. Les pluies soutenues enregistrées sur les mois de Mai et de Juin ont maintenu ce niveau de pression. A noter que, sur cette période, pour les secteurs où le risque potentiel était faible, des pluies orageuses entre 10 et 25 mm ont pu engendrer des contaminations épidémiques. Au cours de la semaine du 20/06, des cycles de contaminations épidémiques se sont enchainés et généralisés à l'ensemble des vignobles avec des pluies orageuses répétées. Pour finir, le risque très fort s'est maintenu tout le long du mois de Juillet et jusqu'à mi-Août engendrant des contaminations épidémiques pour toutes pluies de 2 mm.

👉 **A noter que l'hygrométrie est restée élevée de Mai à Juillet maintenant des durées d'humectation importantes favorables aux repiquages et au maintien d'une forte pression du Mildiou.**

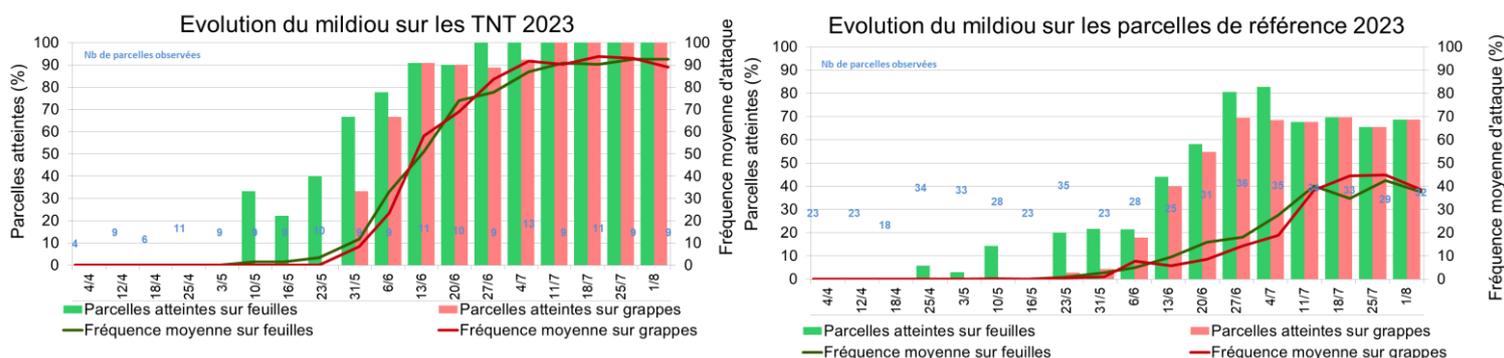
## Observations au vignoble :

Les premières taches isolées ont été signalées sur 2 parcelles de référence situées sur le vignoble de Tursan, le 21/04 (Cf. Tableau 1).

Parcelles		2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	
															BSV	Hors réseau BSV
Référence	Feuilles	18-mai	03-mai	15-mai	22-mai	29-avr	04-mai	09-mai	30-mai	15-mai	21-mai	27-avr	07-mai	10-mai	21-avr	09-mai
	Grappes	11-juin	10-mai	05-juin	11-juin	11-juin	13-mai	30-mai	19-juin	01-juin	28-mai	12-mai	07-juin	07-juin	22-mai	15-mai
TNT	Feuilles	11-mai	03-mai	15-mai	22-mai	29-avr	11-mai	09-mai	30-mai	11-juin	21-mai	27-avr	03-juin	24-mai	09-mai	
	Grappes	08-juin	10-mai	30-mai	11-juin	03-juin	13-mai	23-mai	19-juin	11-juin	25-juin	02-juin	21-juin	07-juin	30-mai	

**Tableau 1 : dates des premiers symptômes de mildiou sur parcelles du réseau sur feuilles et sur inflorescences**

- **Sur feuilles**, le 24/05, 40% des **TNT** ont présenté des symptômes. Ils sont restés faibles. Vers la mi-juin, le nombre de TNT touchés a augmenté sérieusement pour atteindre 90%. En moyenne, 50% du feuillage a été atteint avec une intensité d'attaque moyenne de 16%. Puis début juillet, 100% des TNT sont atteints où 87% du feuillage est touché en moyenne avec une intensité d'attaque de 47%. Enfin début août, les symptômes semblent avoir légèrement progressé : 91% du feuillage est touché avec une intensité d'attaque moyenne de 52%.



Sur le réseau de **parcelles de référence** (Cf. graphique 7), comme évoqué au-dessus, les premiers symptômes ont été observés vers le 21/04 sur 2 parcelles situées sur le vignoble de Tursan. A partir de fin mai, le nombre de parcelles concernées a progressé. En effet, 20% des parcelles ont présenté quelques taches sur feuillage. Puis, le nombre de parcelles touchées a continué d'augmenter au cours du mois de Juin pour se généraliser. En effet, fin juin, 81% des parcelles sont concernées par des taches : en moyenne 18% du feuillage est touché avec une intensité d'attaque de 9%. Début août, les symptômes ont continué à progresser : 44% du feuillage est touché avec une intensité d'attaque de 16%.

- **Sur inflorescences**, les tous premiers symptômes sont apparus vers le 15/05 hors de notre réseau BSV. Sur notre réseau, ils ont été observés vers le 22/05. Vers la mi-juin, 90% des TNT présentent des symptômes sur grappe avec en moyenne 58% des grappes touchées et 26% en intensité d'attaque. A cette même période, 40% des parcelles de référence montrent des symptômes sur grappe : la fréquence d'attaque moyenne est de 5% et l'intensité d'attaque est de 1%. Mi-juillet, 100% des TNT présentent des symptômes : la fréquence d'attaque moyenne sur grappe est de 90% et l'intensité d'attaque est de 67%. En parallèle, 68% des parcelles de référence sont impactées avec une fréquence de grappes touchées de 38% et une intensité d'attaque de 15%.



**Symptômes de Mildiou sur feuille, Inflorescences et grappe ©Gong-Eco, CA64, Cave de Crouseilles et CA40**

Lors de la notation bilan, les symptômes ont peu évolué sur les Témoins non traités. En revanche, le nombre de parcelle de référence concernée a nettement augmenté mais l'intensité d'attaque reste proche observée en fin de campagne.

	Moyenne %			
	MFF	MFI	MGF	MGI
2023	93	59	94	74
2022	46	19	48	28
2021	35	11	53	14
2020	31	12	28	12
2019	45	7	38	7
2018	63	22	64	33

**Tableau 2 : comparaison des notations pré-vendanges sur les Témoins non traités depuis les 6 dernières années (M : Mildiou ; FF ou GF: Fréquence sur feuille ou grappe ; FI ou GI : Intensité sur feuille et sur grappe)**

Millésimes	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
% de parcelles atteintes	20%	30%	50%	16%	33%	58%	33%	100%	50%	18%	33%	51%	85%
Intensité d'attaque minimales et maximales	1 à 35%	2 à 100%	1 à 82%	1 à 3%	1 à 3%	1 à 50%	0 à 1%	0,1 à 20%	0,1 à 10%	0 à 2%	0 à 2%	0 à 10%	0 à 69%
Intensité d'attaque moyenne sur parcelles atteintes	10%	25%	6%	2%	2%	4%	0%	4%	2%	1%	1%	4%	18%

**Tableau 3 : uintensité d'attaque de mildiou sur grappes pré-vendange sur les parcelles de référence**

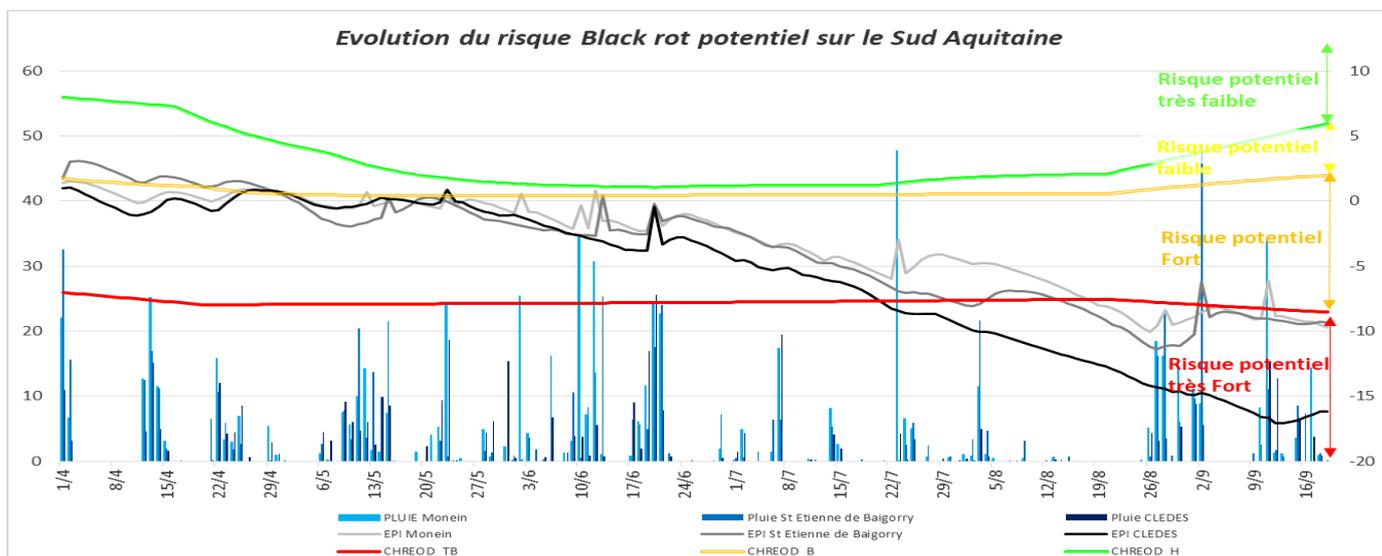
☛ Globalement, le modèle a relevé un niveau de pression fort à très fort qui s'est généralisé après la Nouaison. Ceci a été observé à la fois sur les Témoins non traités et sur les parcelles de référence avec des sorties de symptômes parfois conséquents notamment suite aux orages successifs enregistrées à partir du 20/06.

## • **Black rot : pression moyenne**

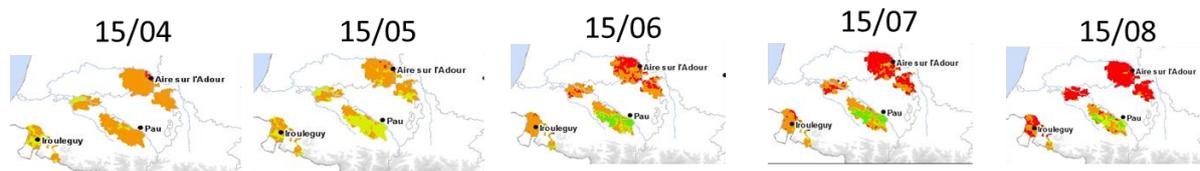
Modélisation (source Epicure-IFV)

Le **risque potentiel définit le positionnement de l'Etat Potentiel d'Infection (EPI) par rapport à trois courbes** (Chréodes), Cf. Graphique 8. (Voir explication Cf. paragraphe Modélisation Mildiou p7). Le risque potentiel est inversé à celui du Mildiou.

Dès le début de la campagne, le risque potentiel est à un niveau fort. Vers la mi-mai, le risque diminue pour le vignoble de Jurançon et une partie de Madiran. Tandis qu'il continue à diminuer pour atteindre un niveau très faible pour la majorité du vignoble de Jurançon à partir de juin, il se renforce sur les autres vignobles pour arriver à un niveau très fort. Cette situation s'est maintenue jusqu'à la fin de la campagne.



**Graphique 8 : Evolution de l'EPI (Etat Potentiel Infection) Black-rot sur le Sud Aquitaine.**



**Cartographie 4 : évolution du risque potentiel Black-rot durant la campagne viticole sur le Sud Aquitaine**

Observations au vignoble :

Sur **feuille**, fin Avril, les toutes premières taches ont été observées sur 2 Témoins non traités situés sur le vignoble de Madiran. A partir de fin juin, 5% de feuilles avec une tache ont été constaté sur une parcelle de référence située également dans le Madiranais.

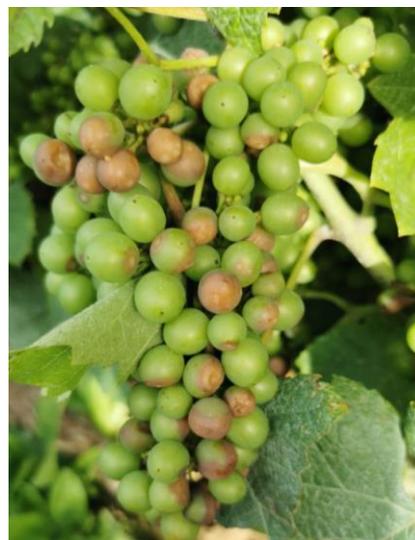
Hors réseau BSV, quelques taches isolées ont été signalées sur le vignoble d'Irouléguay. Au final, les dégâts ont peu évolué et ont été limités à 2% des feuilles avec une tache.

Fin juin, des premiers symptômes sur **grappes** sont relevés hors réseau BSV dans le secteur de Madiran. Début juillet, localement il a été signalé des symptômes parfois conséquents sur grappes de manière localisée au sein de quelques parcelles situées à Madiran. Sur notre réseau, les premiers symptômes sur grappes n'ont été observés que vers la mi-juillet sur un TNT dans le Juranonnais et 4 parcelles de référence situées à Tursan, Jurançon, et Madiran.

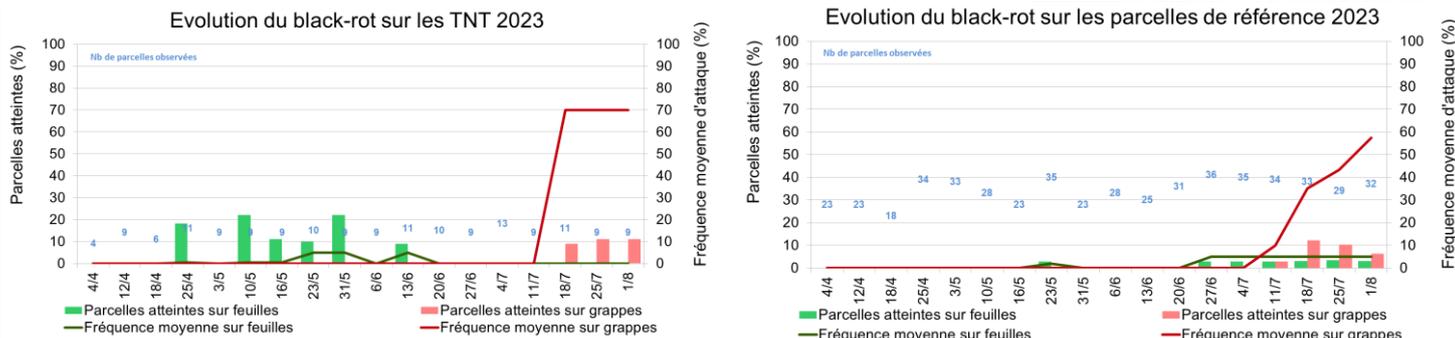
Les dégâts étaient de :

- pour le TNT : 70% de grappes atteintes avec une intensité d'attaque moyenne de 6%
- pour les parcelles de référence : 40% des grappes sont touchées en moyenne avec 2,5% d'intensité d'attaque.

Enfin, les baies atteintes se sont momifiées puis sont tombées sur les parcelles concernées, et les dégâts n'étaient plus visibles lors de la notation bilan.



**Black rot sur grappe © Altéma-madiran**



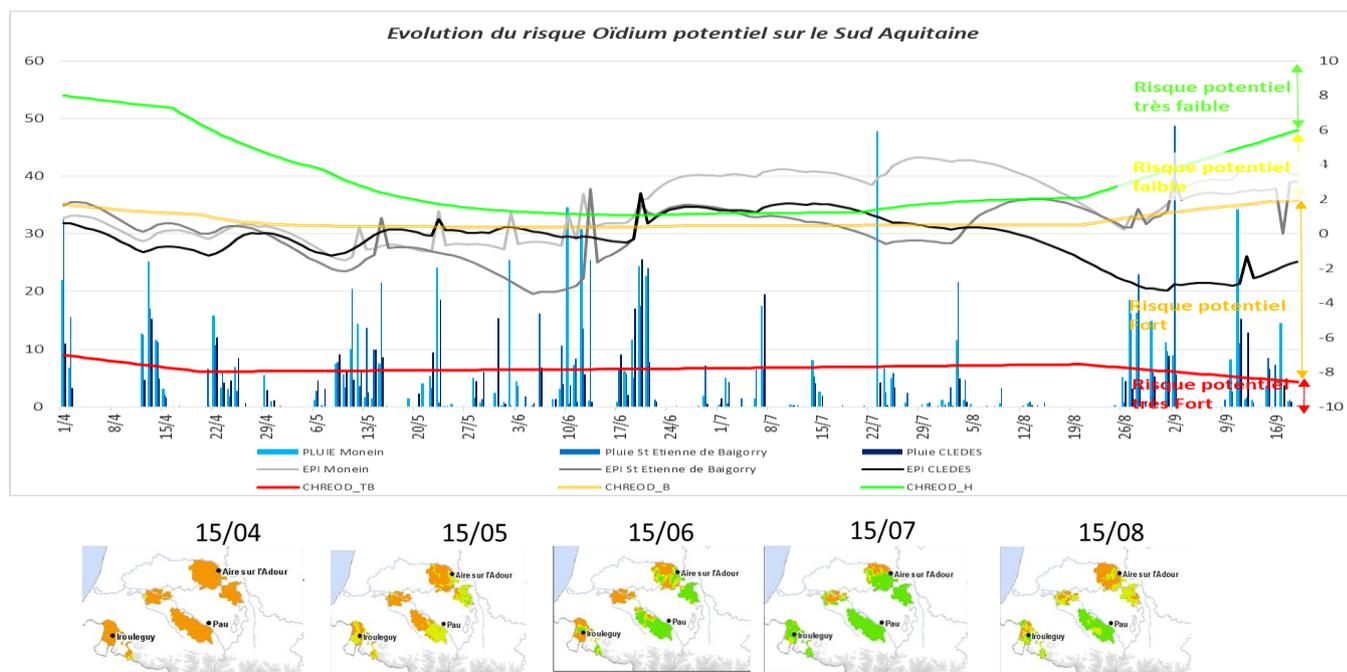
**Graphique 9 et 10 : évolution du black rot sur les parcelles TNT et de référence en 2023**

**NB : les Fréquences d'Attaque Moyennes sur feuilles ou sur grappes sont calculées sur les parcelles atteintes**

Le modèle montre une forte pression dès le début de saison sur une partie du vignoble. Il est à noter que les symptômes de Black rot sur grappe ont été sûrement sous-estimés en raison de la forte dégradation de la vendange par le Mildiou sur les TNT et de sa présence parfois conséquente sur certaines parcelles de référence. Les symptômes peuvent être confondus avec le Mildiou sans une observation attentive (présence de pycnides sur les baies momifiées).

## • Oïdium : anecdotique et limité aux parcelles sensibles

Le **risque potentiel définit le positionnement de l'Etat Potentiel d'Infection (EPI) par rapport à trois courbes** (Chréodes), Cf. Graphique 8. (Voir explication Cf. paragraphe Modélisation Mildiou p7). Comme pour le black rot, le risque potentiel est inversé à celui du Mildiou.



Graphique 11 : Evolution de l'EPI (Etat Potentiel Infection) Oïdium

### Cartographie 5 : Evolution du risque potentiel Oïdium durant la campagne viticole sur le Sud Aquitaine

En début de saison, le risque potentiel oïdium était fort. Il s'est affaibli à partir du 15/05 sur les secteurs de Jurançon, de Madiran et une partie d'Iroulégué suite aux pluies successives pour devenir très faible en Juin. En juillet, ce niveau très faible se généralise laissant seulement une partie de Béarn-Bellocq et d'Armagnac à un niveau fort. Pour finir en Août, le risque fort gagne du terrain en touchant le secteur d'Iroulégué.

### Observations au vignoble :

Parcelles	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Date d'apparition des premiers symptômes d'oïdium en Sud-Aquitaine	15-juin	19-avr	05-juin	25-juin	16-juin	15-juin	16-juin	15-juin	03-juil	12-juin	15-juin	07-juin	03-juin	30-mai

Tableau 4 : date des premiers symptômes d'oïdium sur feuilles sur les parcelles du réseau

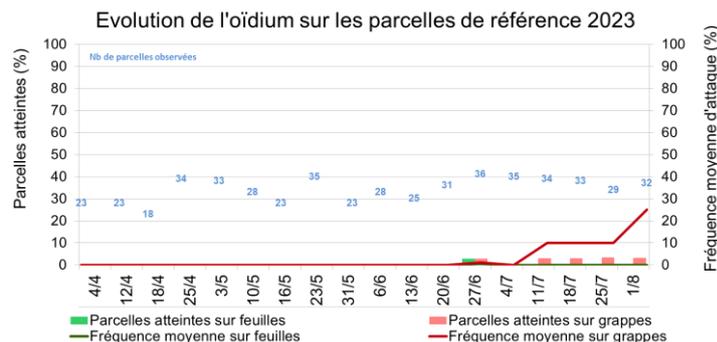
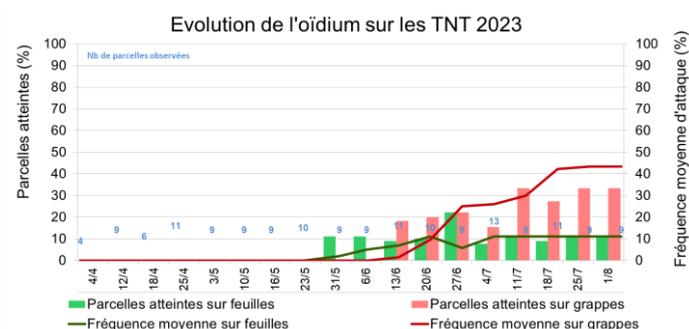
- Une première tache a été observée sur une parcelle historique, le 30/05 sur un Témoin non traité et sur une parcelle historique située à Madiran.

Mi-juin, les tous premiers symptômes ont été relevés sur grappes sur 2 TNT situés dans le Jurançon. Ils sont restés faibles. Une semaine après, de très faibles symptômes sont signalés sur grappes sur une parcelle de référence également située dans le Jurançon.

Au final, il y a eu une progression des symptômes sur les rares parcelles qui l'exprimaient déjà et/ou ayant un historique oïdium. Sur ces quelques parcelles concernées, 43% des grappes sont atteintes avec 5% d'intensité pour les 2 TNT et 50% des grappes sur la parcelle de référence avec une intensité de 10%.



Oïdium sur grappe © CA64



**Graphique 12 et 13 : évolution de l'Oïdium sur les parcelles TNT et en 2023**

**NB : les Fréquences d'Attaque Moyennes sur feuilles ou sur grappes sont calculées sur les parcelles atteintes**

La pression a été très faible cette année sur l'ensemble du vignoble. L'expression de l'oïdium s'est essentiellement limitée sur les parcelles sensibles et/ou à historique.

Millésimes	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
% de parcelles atteintes	30%	25%	7%	20%	17%	17%	0%	0%	0%	12%	5%	9%	3%
Intensité d'attaque minimales et maximales	1 à 67%	2 à 61%	1 à 32%	1 à 20%	1 à 5%	2 à 5%	0%	0%	0%	0 à 5%	0 à 1%	0 à 13,5%	0 à 10%
Intensité d'attaque moyenne sur parcelles atteintes	13%	8%	4%	3%	1%	3%	0%	0%	0%	3%	1%	8%	10%

**Tableau 5 : intensité d'attaque d'oïdium sur grappes pré-vendange sur les parcelles de référence**

### • Pourriture grise : apparition locale au moment des vendanges

Cette année, les tous premiers symptômes sur grappes ont été signalés, vers la mi-juillet, localement, notamment sur le secteur de Tursan, et lié principalement aux dégâts des vers de la grappe. La fréquence sur grappe est de 5% limité à une baie.

Ensuite, des symptômes ont été, de nouveau observés, lors de la notation pré-vendange sur les secteurs de Jurançon, Tursan, Armagnac et Irouléguay. Ils sont principalement dus à la présence de perforations et/ou aux conditions météorologiques. Les symptômes sont restés limités. Toutefois, la présence de pourriture acide s'est généralisée sur le vignoble de Tursan mais son développement s'est limité à un faible impact sur la récolte.

Millésimes	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Date d'apparition des premiers symptômes sur grappes de Botrytis en Sud-Aquitaine	26-juil	10-juil	22-mai	27-mai	01-juin	25-avr	01-juil	12-juin	14-juin	04-mai	02-août	13-sept	10-juil

**Tableau 6 : date du premier symptôme sur grappes de Botrytis cinerea sur les parcelles de référence**

## • Maladies du bois

Réseau Maladie du Bois (Source SRAL)

### Résultats 2023 de l'observatoire des maladies du bois sur le vignoble girondin

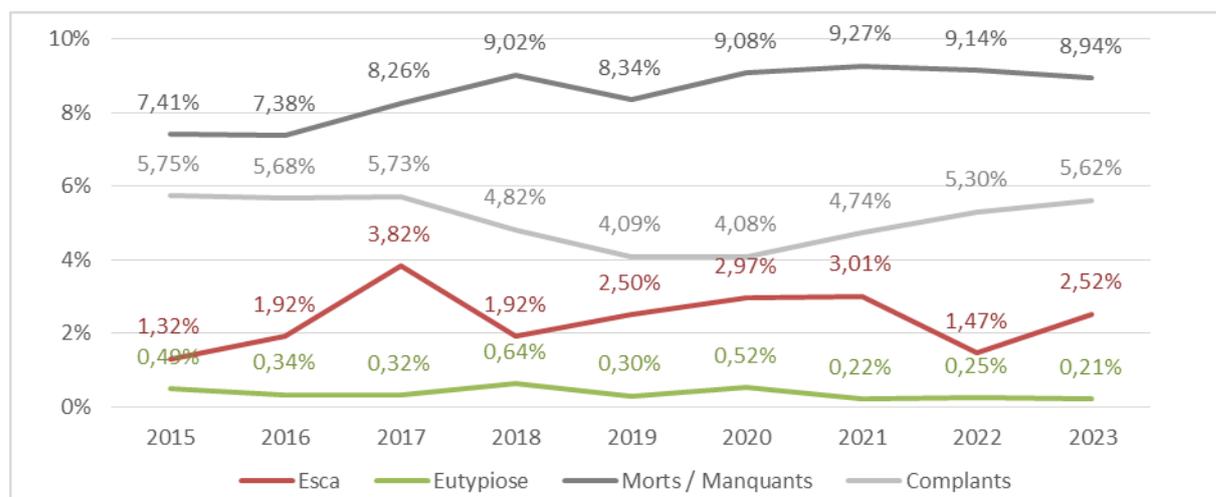
Les maladies du bois regroupent l'eutypiose et le syndrome de l'esca, et sont considérées comme une cause majeure du dépérissement des vignobles français. Le SRAL Nouvelle-Aquitaine a donc souhaité la mise place d'un observatoire girondin des maladies du bois depuis 2015 afin d'établir un état sanitaire du vignoble. En 2023, la surveillance a été réalisée sur les territoires des GDON de Léognan, du Libournais, du Sauternais et des Graves, de St Julien et des Bordeaux, couvrant 221 parcelles. Le réseau de surveillance est constitué des 5 cépages principaux du Bordelais (Merlot, Cabernet franc, Cabernet-Sauvignon, Sauvignon blanc, Sémillon) répartis en 3 classes d'âge. Depuis 2018, une partie du réseau fait l'objet d'un suivi spatialisé cep à cep.

#### - Evolution des prévalences en 2023 :

Pour la troisième année consécutive, l'eutypiose stagne à son niveau de plus faible expression depuis 2015, atteignant 0.21% en 2023. Comparée à l'esca, cette maladie reste très peu fréquente quel que soit le millésime.

L'esca en revanche marque une hausse par rapport à 2022, avec 2.52% en 2023, une valeur proche de la moyenne depuis la mise en place de cet observatoire en 2015. Cette hausse est observée sur tous les territoires et tous les cépages. Le GDON de St Julien continue de se démarquer par des taux d'esca bien plus faibles que les autres secteurs, avec seulement 0.68% d'esca en moyenne en 2023.

Les taux de ceps improductifs (morts, manquants et complants) restent élevés, stables entre années (autour de 14%), et plus bas pour le Merlot (autour de 10%). Ils représentent une surface improductive estimée d'environ 16 300 Ha en Gironde en 2023.



Graphique 14 : évolution des taux moyens d'esca/BDA, d'eutypiose, de morts/manquants et de complants de 2015 à 2023 sur l'ensemble de l'observatoire

#### - Analyse des suivis spatialisés : devenir en année N+1 des ceps malades ou sains en année N

Comme les années précédentes, les taux de réexpression, de rémission et de mortalité diffèrent selon la maladie considérée mais aussi le niveau de symptômes observé l'année précédente. De nombreux résultats convergent entre les différentes années d'étude.

Près d'un cep sur deux d'eutypiose (55% en 2023) ne réexprime pas l'année suivante. Ce constat, habituellement vrai pour l'esca également, n'est toutefois pas vérifié en 2023 : seuls 36% des pieds ne réexpriment pas. En revanche cette année, le taux de réexpression de l'esca est plus élevé que les années précédentes (presque 52% contre 22.5% en 2022).

Comme les années précédentes, la réexpression de l'eutypiose (15.9%) reste plus faible que celle de l'esca. Le taux de pieds devenant asymptomatiques est plus élevé après des symptômes faibles pour les deux maladies.

Sur nos cinq années d'étude, l'eutypiose entraîne plus d'improductivité (ceps morts, arrachés ou comptés) que l'esca (respectivement 19.2% et 7.0% en 2023). Pour les deux maladies, cette improductivité est nettement plus forte après des symptômes sévères (entre 2 et 6 fois plus selon l'année). Ces taux d'improductivité peuvent encore être augmentés d'une improductivité partielle d'environ 13% pour l'eutypiose et 5% pour l'esca en 2023, correspondant à la perte d'un bras après expression de symptômes l'an dernier.

Etat N-1	2023			
	Eutypiose	Esca	Asymptomatique	Improductivité
Eutypiose E1	15,8%	11,4%	64,0%	8,8%
Eutypiose E2	16,2%	2,7%	27,0%	51,4%
Eutypiose (E1+E2)	<b>15,9%</b>	<b>9,3%</b>	<b>55,0%</b>	<b>19,2%</b>
Esca S1	0,7%	53,6%	40,7%	2,0%
Esca S2	1,2%	50,2%	32,9%	11,2%
Esca (S1+S2)	<b>1,0%</b>	<b>51,7%</b>	<b>36,4%</b>	<b>7,0%</b>
Avec MDB (E+S)	<b>49,1%</b>		<b>38,4%</b>	<b>8,4%</b>
Desséché D	0,0%	0,9%	13,1%	81,5%
Asymptomatique	0,2%	2,9%	95,3%	1,3%

Tableau 7 : devenir des ceps atteints d'Eutypiose, d'Esca ou asymptomatiques en année N+1

## Ravageurs

- **Vers de la grappe : en G3 pression très faible à forte localement**

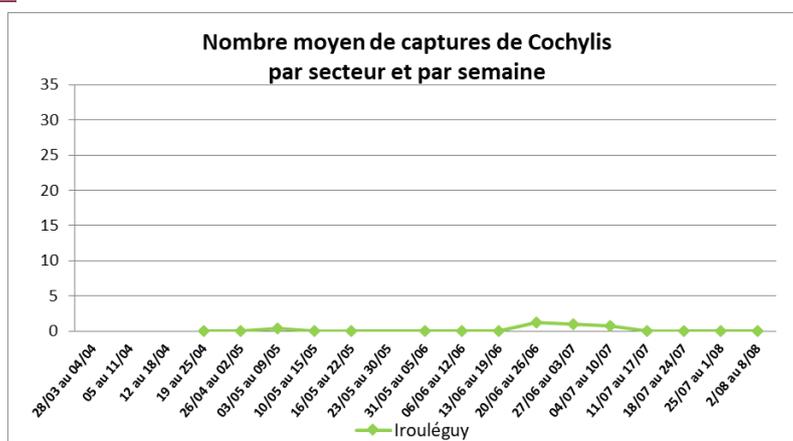
### Rappel intérêt du piégeage :

L'évaluation de la **pression vers de grappe** sur les parcelles peut se faire par du **piégeage** et par des **observations** :

Le **piégeage peut donner une tendance globale de la pression vers de grappe** par rapport à la quantité de papillons piégés mais ne permet pas de définir de manière sûre la pression sur une parcelle donnée.

• Seule l'observation des parcelles, avec le **dénombrement des pontes, des glomérules et des perforations permet d'estimer la pression sur une parcelle.**

### Suivi des vols :



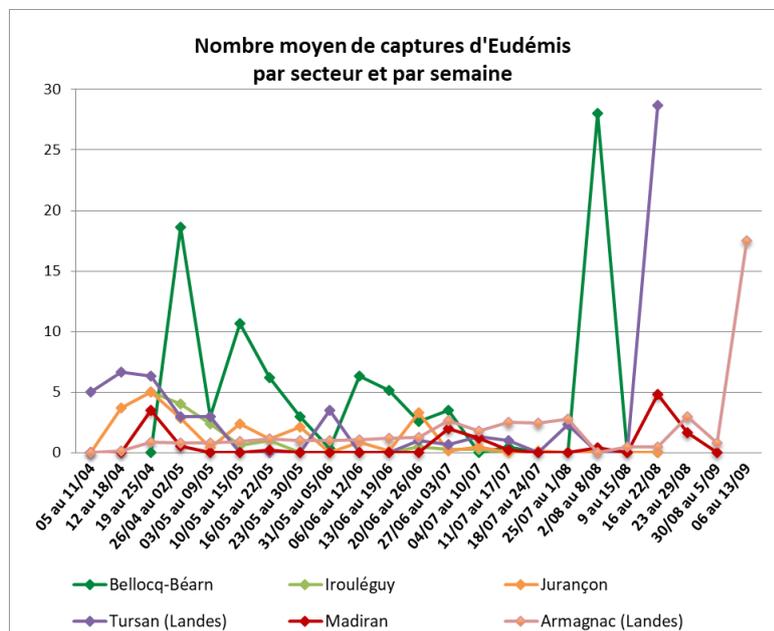
Graphique 15 : nombre de captures de Cochylis par secteur et semaine sur le Sud Aquitaine

**Cochylis** : 2 vols ont été relevés sur le secteur d'Irouléguy. Ils sont restés très discrets et de très faible intensité. Pour la G1, le vol a été identifié sur la période du 3/05 au 10/05, avec un pic identifié aux alentours du 6/05. Ensuite, le vol en G2 s'est étalé du 20/06 au 10/07 avec un pic estimé autour du 20/06.

## **- Eudémis :**

Les niveaux de piégeage ont été plutôt faibles en intensité voire inexistant pour la 2<sup>e</sup> génération. Toutefois, un vol plus intense a été relevé sur le secteur du Béarn-Bellocq pour les 3 générations. De plus, la 3<sup>e</sup> génération semble plus affirmée sur les 2 vignobles des Landes.

Les vols se sont déroulés de cette façon : 1<sup>er</sup> vol du 5/04 au 22/05 voire 30/05 ; 2<sup>e</sup> vol du 31/05 au 17/07 voire fin juillet ; 3<sup>e</sup> vol de début août jusqu'à au-moins mi-septembre pour les pièges relevés dans l'Armagnac.



**Graphiques 16 : nombre de captures d'Eudémis par secteur et semaine sur le Sud Aquitaine**

## **Observations au vignoble :**

Les premiers glomérules ont été observés le 23/05, sur le secteur de Tursan jusqu'au 6/06. Globalement, la pression a été faible. Toutefois, des dépassements de seuil ont été signalés sur les secteurs et/ou parcelles sensibles avec 10 glomérules pour 100 grappes.

Pour la 2<sup>e</sup> génération, les premières perforations ont été observées le 18/07 sur le secteur de Tursan. Des perforations ont été signalées jusqu'à début août sur les secteurs de Tursan, Madiran et Béarn-Bellocq mais sont restées limitées. Localement, des dépassements de seuil ont été comptabilisés.

Pour le vignoble de Tursan, il a été constaté un vol de 3<sup>e</sup> génération avec une présence de perforations parfois conséquentes localement.



**Foyer de perforations avec Eudémis – Larve d'Eudémis**  
© Cave de Tursan

## • Cicadelles vertes

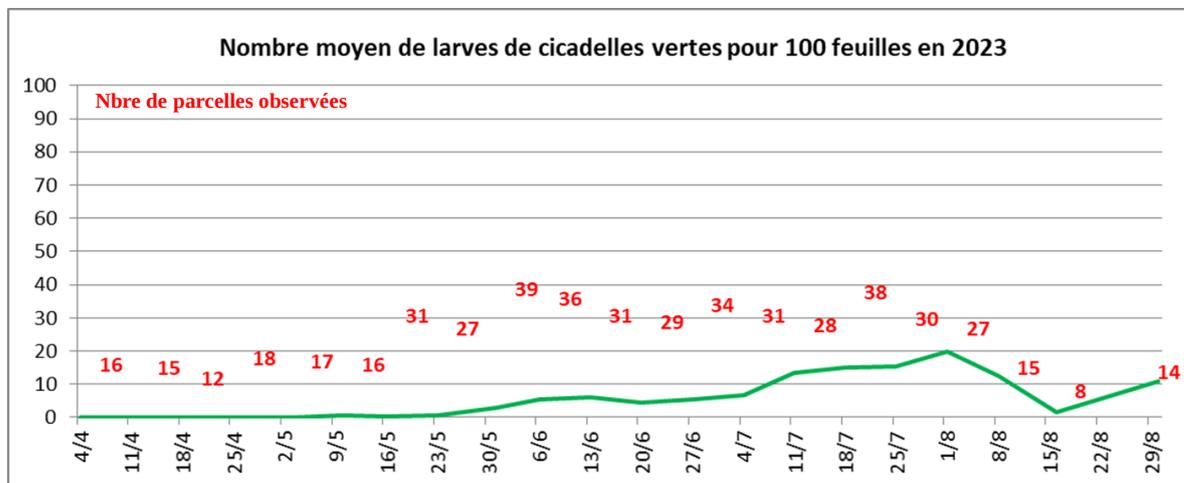
Millésimes	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Date d'apparition des premières larves de cicadelles vertes	19-avr.	15-mai	30-avr.	25-avr.	11-mai	9-mai	9-mai	10-mai	7-mai	5-mai	9-mai	9-mai	10-mai

**Tableau 8 : date d'observation des premières larves de cicadelles vertes par millésime**

Les premières larves ont été détectées début mai pour la 1<sup>ère</sup> génération et ont été observées jusqu'à fin juin. Les populations sont restées très faibles dans l'ensemble avec un maximum de 30 larves pour 100 feuilles. En parallèle, les premiers adultes de la 2<sup>e</sup> génération ont été observés à partir de début juillet. A noter qu'il semble ne pas y avoir eu d'interruption entre génération. Pour cette 2<sup>e</sup> génération, le niveau de population larvaire est resté de manière générale faible. Toutefois, des dépassements de seuil ont été comptabilisés, localement, avec un maximum de 100 larves pour 100 feuilles.

Des symptômes de rougissement ont été signalés pour les 2 générations mais sont restés très discrets et limités.

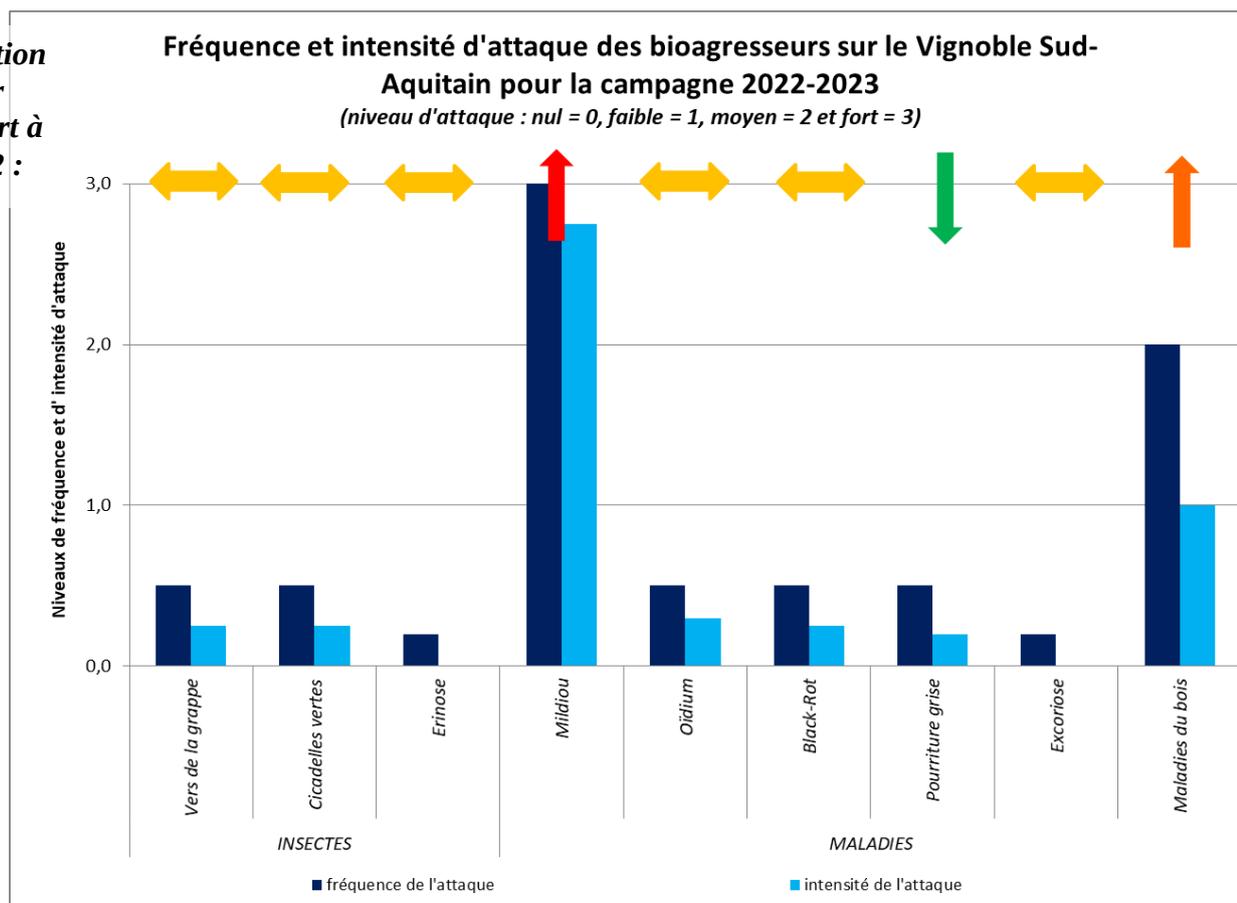
✓ Une 3<sup>e</sup> génération aurait débuté vers la mi-Août. Sur les vignobles des Landes, des symptômes de grillure ont été constaté, en pré-vendange, de manière importante sur les parcelles sensibles.



**Graphique 17 : nombre moyen de larves de cicadelles vertes pour 100 feuilles sur l'Aquitaine**

# Bilan global

Evolution  
par  
rapport à  
2022 :



**Graphique 19 : fréquence et Intensité d'attaque des bio-agresseurs sur les parcelles du réseau BSV Sud Aquitaine en 2023**

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Nord Aquitaine sont les suivantes :** Alterma Madiran, BLE Civam Bio Pays-Basque, Cave de Crouseille, Cave du Tursan, CDA40, CDA64, GONG-éco, FDSEA 64, Fredon Nouvelle-Aquitaine, IFV, INRA, SCA Vignerons du Madiran, Syndicat des vins d'Irouleguy, Viticulteurs.

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).**

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".